



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 juillet 2007
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine

I. Introduction

1. Le présent rapport répond à la demande exprimée par le Conseil de sécurité contenue dans la déclaration de son président en date du 26 septembre 2001 (S/PRST/2001/25). Le Conseil m'a demandé en effet de continuer à tenir ses membres régulièrement informés de la situation en République centrafricaine et des activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA). Ce rapport couvre la période de janvier à juin 2007 et fait le point sur la situation politique, socioéconomique et humanitaire, les conditions de sécurité et les droits de l'homme.

II. Situation politique

2. Depuis mon dernier rapport du 28 décembre 2006 (S/2006/1034), la situation politique a été marquée par les préparatifs du dialogue politique sans exclusive qu'appellent la crise politique persistante et les activités des rebelles, surtout dans le nord-ouest et nord-est du pays. Diverses activités ont été entreprises par plusieurs intervenants nationaux et internationaux pour trouver une solution durable à la crise.

3. Il faut noter particulièrement la série de consultations qu'a tenues le « Groupe des sages », composé de personnalités civiles de premier plan, avec les partis politiques nationaux, les syndicats, les associations civiles et le corps diplomatique. La plupart des intéressés ont insisté sur la nécessité d'ouvrir un dialogue politique ouvert à tous, notamment à un vaste secteur de la société et aux mouvements rebelles qui ont récemment lancé des actions armées contre le Gouvernement.

4. Par la suite, le « Groupe des sages », mandaté par le Président François Bozizé pour consulter les groupes rebelles, a rencontré à l'étranger certains de leurs dirigeants. Il s'est également entretenu avec l'ex-Président Ange-Félix Patassé qui vit en exil depuis son renversement par le Président Bozizé en mars 2003. En mars 2007, le « Groupe des sages » a présenté son rapport au Président Bozizé, assorti de

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



recommandations sur l'organisation d'un dialogue politique ouvert à tous. Le Président Bozizé l'a fait parvenir à l'Assemblée nationale et à la Cour constitutionnelle pour prendre leur avis. Le document a également été distribué aux diplomates présents dans la capitale, Bangui, et aux partis politiques et représentants de la société civile. Au 11 juin, seuls les partis politiques avaient donné leur avis; ni la Cour constitutionnelle ni l'Assemblée nationale n'avait officiellement donné de réponse.

5. Parmi les principales conclusions et recommandations du « Groupe des sages », il y avait celles qui conseillaient d'organiser le dialogue national en trois étapes : a) consultations préliminaires axées sur les aspects militaires et les conditions de sécurité; b) consultations préliminaires entre représentants de tous les partis politiques et les associations civiles, afin de définir le contenu et le processus du dialogue national; c) conférence politique générale réunissant toutes les parties prenantes et facilitée par un médiateur de l'extérieur.

6. Pour ce qui est du dialogue sur les aspects militaires, plusieurs réunions ont eu lieu avec les mouvements rebelles en vue de conclure un cessez-le-feu applicable à tout le pays. La signature, le 2 février 2007, de l'Accord de Syrte par le Gouvernement centrafricain et Abdoulaye Miskine, dirigeant du Front démocratique pour le peuple centrafricain (FDPC), et la signature de l'Accord de Birao par le Gouvernement et Zacharia Dahmane, chef opérationnel de l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement (UFDR), sont deux premiers grands jalons sur la voie du dialogue. Le Gouvernement recherche des accords de paix analogues avec les autres dirigeants rebelles.

7. Le Président Bozizé continue de se dire en faveur de l'ouverture d'un dialogue politique sans exclusive, à condition que les conditions de sécurité s'améliorent et que le dialogue envisagé ne mette pas en cause la légitimité des institutions créées à la suite des élections législatives et présidentielles de 2005.

8. Mais les dirigeants des partis d'opposition membres de l'Union des forces vives de la nation (UFVN) ne sont pas convaincus de la volonté du Gouvernement d'entamer le dialogue en question. Ils voient dans les Accords de Syrte et de Birao une manœuvre dilatoire du Président Bozizé qui cherche ainsi à atermoyer autant que possible. Ils dénoncent le retard pris dans l'organisation du dialogue et exigent que les autorités acceptent un plan et un calendrier clairement définis pour la conférence.

9. Le 18 mai 2007, le Président Bozizé a rencontré les représentants de l'Union des forces vives de la nation, à qui il a réaffirmé sa volonté de tenir la conférence. Il a expliqué qu'il avait l'intention de parvenir à des accords préliminaires de cessez-le-feu dans tout le pays avant de procéder à l'organisation de la manifestation. Les raisons qu'il a données des retards ont une fois encore été accueillies avec scepticisme par l'ensemble des partis d'opposition.

10. Pendant la période à l'examen, le Bureau a organisé en collaboration avec les autorités nationales plusieurs programmes de formation, visant surtout à relancer la vie civique dans le pays. Entre le 8 et le 17 mars 2007, il a dispensé à des chefs traditionnels, des notables et des représentants de la société civile une formation sur la manière de résoudre les conflits ou de s'en faire le médiateur par le dialogue, à Markounda, dans la préfecture d'Ouham.

11. Dans mon rapport du 23 février 2007 (S/2007/97), je recommandais le déploiement d'une présence multinationale des Nations Unies le long des frontières entre le Tchad et la République centrafricaine d'une part, et le Soudan de l'autre pour prévenir tout débordement de la crise du Darfour. Le Gouvernement tchadien a consenti en principe à ce déploiement, mais il n'a pas caché qu'il préférerait étudier encore mes propositions. J'ai donc envoyé une mission au Tchad et en République centrafricaine le 21 mai, qui devait débattre avec les Gouvernements des deux pays du projet d'opération des Nations Unies. Je présenterai dans les prochaines semaines un rapport sur les résultats de cette mission.

III. Situation militaire et conditions de sécurité

12. Les conditions de sécurité ont été encore fragilisées par l'intensification des activités des bandits de grand chemin et des mouvements rebelles dans diverses régions. Bangui reste le théâtre de cambriolages de résidences fréquents, quasiment quotidiens.

13. Comme en octobre 2006, le mouvement rebelle de l'UFDR s'est emparé les 3 et 4 mars 2007 de deux villes du nord-est. Elles ont été immédiatement reprises par les Forces armées centrafricaines appuyées par la Force multinationale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale et les forces françaises. Après la signature, le 13 avril 2007, de l'accord de cessez-le-feu de Birao entre le Gouvernement et les forces rebelles, un calme relatif s'est instauré dans la région. Il a été interrompu par l'arrivée en mai à Sam Ouandja d'environ 3 000 Soudanais qui cherchaient à s'y réfugier après avoir fui ce qu'ils ont qualifié de combats intenses dans le Darfour soudanais.

14. Au nord-ouest du pays, les conditions de sécurité se sont nettement dégradées. On continue de signaler des attaques à main armée des rebelles de l'Armée populaire pour la restauration de la démocratie (APRD) et de groupes criminels. Le 19 mai 2007, des bandits ont pris en otages deux agents humanitaires des ONG Caritas et Cooperazione Internazionale (COOPI). Le 26 mai 2007, un groupe armé non identifié a attaqué un convoi du BONUCA qui rentrait d'une mission à Bamari. Le 11 juin, un agent humanitaire français de l'ONG Médecins sans frontières a été tué par des membres du mouvement rebelle de l'APRD, qui ont déclaré qu'il s'agissait d'une erreur et que l'incident n'avait pas été délibéré. Mon Représentant spécial et le coordonateur résident des Nations Unies en République centrafricaine ont fermement condamné ces agressions et ont demandé au Gouvernement de renforcer la sécurité des agents de l'action humanitaire et du personnel des Nations Unies présents en République centrafricaine, qui apportent à la population une aide dont elle a cruellement besoin.

15. Il convient de noter que les représailles des forces gouvernementales sont souvent sans proportion avec les agissements des rebelles et des autres groupes armés dans les zones où ils opèrent. Prenant pour acquis que la population civile locale soutient les rebelles, les soldats détruisent, saccagent et incendient les maisons et s'en prennent physiquement aux civils innocents. L'accumulation des violences des rebelles, des bandits et des forces gouvernementales fait souvent fuir les populations civiles, qui cherchent refuge soit en brousse, soit dans les champs, soit encore au Cameroun et au Tchad voisins. Les conditions de sécurité se sont

donc nettement dégradées dans le pays : près du quart de la population de 4 millions d'habitants serait semble-t-il touché.

16. Ces conditions sont aggravées par d'autres formes de violence encore, dont les violences intercommunautaires qui prennent souvent la forme de conflits entre éleveurs et exploitants agricoles ou s'inspirent de motifs religieux. De plus, la perméabilité des frontières internationales de la République centrafricaine est propice à la criminalité transfrontière, à la prolifération d'armes de petit calibre illégales et aux incursions de groupes armés. La situation est encore envenimée par les conflits du Darfour et de l'est du Tchad.

17. Le Bureau et le Gouvernement français continuent de soutenir le programme de restructuration des Forces armées centrafricaines. Pendant la période à l'examen, ils ont collaboré à la formation d'un certain nombre d'officiers de l'armée de terre, de la gendarmerie et de la police aux fonctions de défense et de sécurité nationales qu'exige une société moderne et démocratique. Le projet de réinsertion des ex-combattants et d'appui aux communautés, réalisé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sous les auspices de la commission nationale créée pour lutter contre la prolifération d'armes de petit calibre et favoriser le désarmement et la réinsertion, a été achevé en février 2007. Il a permis de démobiliser 7 556 combattants et de lancer une cinquantaine de microprojets communautaires pour les aider à retourner paisiblement à la vie civile.

18. Devant la gravité de la menace que constitue la prolifération ininterrompue des armes légères et de petit calibre, deux nouveaux projets ont été lancés récemment pour aider les communautés à en maîtriser et à en restreindre la circulation. Mis au point avec l'appui des Gouvernements français et japonais, ces projets nécessiteraient chacun un financement pouvant atteindre 2 millions de dollars. Un groupe de coordination de la réforme du secteur de la sécurité a également été mis sur pied; un atelier national consacré à ce sujet est prévu à titre provisoire pour septembre 2007.

IV. Situation socioéconomique et financière

19. L'économie de la République centrafricaine a connu une amélioration relative en 2007 par rapport aux années précédentes. Le taux de croissance de 2007 est de 4,7 %, contre 3,8 % en 2006. Ce résultat est dû à la relance des secteurs tertiaire et secondaire et à l'augmentation des investissements dans les infrastructures. Si cette tendance encourageante se maintient, les taux de croissance économique actuels pourraient faire échec à la baisse du revenu par habitant que le pays connaît depuis les années 80. L'augmentation incessante du taux d'inflation, en grande partie imputable à l'augmentation du prix du pétrole, pourrait cependant ralentir cette évolution.

20. Les finances publiques se sont également améliorées avec le lancement en décembre 2006 de la réforme des mécanismes de contrôle financier dans le cadre de la Facilité pour la croissance et la réduction de la pauvreté du Fonds monétaire international (FMI) et de la facilité pour la politique de développement de la Banque mondiale. Les recettes publiques ont baissé pendant le premier trimestre de 2007, n'atteignant que 90 % du montant escompté. Les estimations de recettes pour l'ensemble de 2007 s'élèvent actuellement à 85 milliards de francs CFA, contre 73 milliards en 2006. Sur le plan des dépenses publiques, le pays a encore du mal à

s'en tenir au plan prévu, comme l'a constaté en mai 2007 la mission du FMI. Le Gouvernement fait également face à des difficultés persistantes pour honorer ses obligations financières fondamentales, par exemple le versement des traitements, le financement des activités publiques de base et l'investissement dans un secteur minier d'une importance vitale.

21. À la fin de 2006, l'aide financière internationale reçue par la République centrafricaine était considérablement supérieure à celles des années précédentes et atteignait 73 milliards de francs CFA. L'essentiel de cette aide cependant a servi à régler l'arriéré du service de la dette internationale du pays, afin de pouvoir renouer avec les institutions financières internationales. Si la coopération avec celles-ci reprenait, l'aide internationale pourrait s'accroître en 2007. À cet égard, l'Union européenne a soutenu les efforts entrepris par le pays pour régler les arriérés de sa dette intérieure et restaurer les finances publiques. L'Union européenne se propose également de soutenir la réforme de l'administration territoriale en créant des centres économiques locaux pour décentraliser l'économie.

22. Le tour de table des autorités centrafricaines et des donateurs internationaux prévu dans le courant de l'année 2007 pourrait aboutir à l'annulation de la dette extérieure du pays et à l'apport de ressources supplémentaires pour financer l'effort national de reconstruction. Les perspectives financières de l'ensemble du pays devraient aussi s'améliorer encore avec les allègements à venir si l'on juge que la République centrafricaine peut bénéficier de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés.

V. Situation humanitaire et activités opérationnelles de développement

23. Les conditions humanitaires se sont fortement détériorées dans l'ensemble depuis le début de l'année, avec l'insécurité croissante qui caractérise surtout le nord du pays. Un million de Centrafricains seraient touchés par le conflit et le nombre de déplacés qui ont besoin de secours d'urgence aurait dépassé le niveau des 200 000 personnes. Le mécanisme local de financement rapide des interventions humanitaires, le Fonds de réaction d'urgence, a reçu des contributions d'environ 2 millions de dollars des États-Unis, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Suède. Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires de l'ONU y a également affecté 4 millions de dollars pour 2007.

24. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a renforcé ses activités de protection des déplacés en distribuant des secours d'urgence et en formant les forces de défense et de sécurité aux principes du traitement des déplacés et au respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Le HCR a également achevé une opération de rapatriement volontaire touchant 9 692 personnes du sud du Soudan; il a l'intention de commencer à rapatrier 875 réfugiés originaires de la République démocratique du Congo.

25. Pour ce qui est des activités opérationnelles de développement, plusieurs institutions et organismes du système des Nations Unies ont commencé à réaliser le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de la période 2007-2011. Leurs activités se concentrent sur trois grands domaines : a) renforcement de

la gouvernance démocratique et respect des droits de l'homme; b) relèvement après le conflit et lutte contre la pauvreté; c) lutte contre la propagation du VIH/sida.

26. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a distribué 5 737 tonnes de vivres dans le nord touché par les violences. Il poursuit la réalisation d'un programme de cantines scolaires à l'intention de 100 000 enfants dans six préfectures et a fourni des vivres à 34 000 personnes touchées par le VIH/sida et 80 000 personnes victimes du conflit en cours. Il a également mis son avion et ses 10 camions à la disposition des agents des autres organismes d'aide humanitaire afin de leur faciliter l'accès aux régions reculées. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a distribué des semences et des instruments aratoires à 44 000 familles, soit plus de 220 000 personnes, dans le nord du pays. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) est convenu d'un plan d'action de 13,5 millions de dollars avec le Gouvernement pour la période 2007-2011.

27. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) ont organisé ensemble des campagnes de vaccination et de lutte contre le paludisme qui ont touché 96 989 enfants de moins de 5 ans et 6 765 femmes enceintes dans six provinces touchées par le conflit. À cette occasion, ils ont également vacciné 525 nourrissons de moins de 1 an contre la rougeole. L'OMS a aussi aidé les autorités publiques à lancer une campagne de vaccination contre la fièvre jaune et à dresser la carte des services médico-sanitaires dans le pays.

28. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a poursuivi son action en faveur de la restauration du système éducatif centrafricain, de l'alphabétisation des femmes, de l'éducation civique, de la formation à la paix, de la culture, de la communication, de la prévention du VIH/sida dans les milieux universitaires, de la protection de l'identité culturelle des ethnies défavorisées et de l'accès de ces ethnies à l'enseignement primaire.

29. Avec l'aide financière et technique de l'OMS et d'ONUSIDA, le HCR a lancé parmi les réfugiés une campagne de sensibilisation au VIH/sida et de dépistage volontaire afin de venir en aide aux réfugiés touchés par le virus. Les résultats de la première enquête nationale sur le VIH/sida ont été publiés en mars 2007. L'équipe de pays de l'ONU a l'intention de mettre au point un plan d'action pour le pays avec l'aide d'ONUSIDA en s'inspirant de ces résultats.

VI. Droits de l'homme

30. La situation des droits de l'homme s'est nettement dégradée au cours des six derniers mois, dans la capitale comme à l'extérieur, en particulier dans les provinces de Ouham, Ouham-Pendé, Vakaga et Nana-Grébizi.

31. En février 2007, quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées au cours d'une opération de police lancée pour appréhender des personnes soupçonnées d'avoir enfreint un décret visant essentiellement les commerçants musulmans de l'un des quartiers les plus peuplés de Bangui. La réaction de la police a non seulement été condamnée par les ONG nationales, mais aussi par le Ministre de l'intérieur, qui a ouvert une enquête.

32. En province, les violations graves des droits de l'homme sont en général imputées au climat d'insécurité. Elles sont souvent commises par des voleurs de grand chemin, des forces rebelles et les Forces armées centrafricaines. Après une attaque des rebelles, les forces nationales de sécurité procèdent fréquemment à des opérations de représailles qui sont l'occasion de brutalités contre la population civile locale.

33. Bien que le Gouvernement centrafricain ait ratifié les instruments de droit international qui protègent les droits de l'homme et consacrent le droit humanitaire, on continue de signaler dans le pays des violations graves de leurs dispositions, bien que le Bureau ait souvent attiré l'attention des autorités sur les obligations qui leur incombent en vertu de ces instruments.

34. Pendant la période de l'examen, le Bureau a participé aux missions d'évaluation entreprises par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et l'équipe de pays des Nations Unies dans diverses régions. Il a également aidé le Gouvernement à rédiger le code du travail, lancé une action de sensibilisation dans les moyens de communication de masse et organisé des stages consacrés aux droits de l'homme pour les forces de police à Bambari, dans la province de Ouaka.

35. En association avec les organisations non gouvernementales nationales et internationales, l'UNICEF a mis en place des réseaux locaux et régionaux de protection des enfants, et de contrôle et de déclaration des violations de l'homme dans les préfectures de Ouham et de Nana Grébizi. Parallèlement, on a commencé à exécuter les programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des enfants soldats prévus par l'accord de paix conclu entre le Gouvernement et les rebelles de l'UFDR. On a déjà identifié 400 enfants qui pourraient en bénéficier. Le PNUD a entrepris la réalisation d'un projet sur la sécurité juridique financé par la France. Dans le domaine social et culturel, le premier festival international du film sur les droits de l'homme s'est tenu à Bangui du 18 au 23 mai 2007 avec le parrainage de l'Union européenne, du PNUD et de l'Organisation internationale de la Francophonie.

VII. Observations

36. La situation politique et socioéconomique et les conditions de sécurité restent dans l'ensemble fragiles en République centrafricaine. Le climat est rendu encore plus volatile par les violations constantes des droits de l'homme et la dégradation de la situation humanitaire. Les causes de la crise actuelle sont à trouver dans quatre domaines liés entre eux : a) l'absence d'une culture de dialogue et de tolérance; b) les violations répétées des droits de l'homme; c) l'impunité; d) le handicap d'un milieu social marqué par la pauvreté généralisée, la corruption, l'irrégularité du versement des traitements et l'accumulation des arriérés de salaire.

37. J'encourage vivement les autorités de la République centrafricaine à redoubler d'efforts pour faire avancer le processus de paix en organisant sans plus attendre un dialogue politique sans exclusive. L'Organisation des Nations Unies se tient prête à suivre le mouvement. Si je me réjouis des accords de paix récemment signés par le Gouvernement et un certain nombre de groupes rebelles armés, je reste convaincu que ce n'est que par un dialogue général, ouvert à tous, que l'on pourra faire des progrès décisifs sur la voie de la restauration durable de la stabilité dans le pays et faire appel aux investisseurs.

38. Je condamne fermement les attaques répétées dont sont l'objet, en République centrafricaine, les agents de l'action humanitaire, dont des fonctionnaires des institutions des Nations Unies. J'en appelle au Gouvernement pour qu'il prenne des mesures pour traduire en justice les auteurs des incidents et assurer la protection du personnel qui apporte à la population centrafricaine un soutien vital, souvent dans des conditions extrêmement difficiles.

39. Je me félicite de la décision prise par les chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale de proroger de six mois encore, soit jusqu'au 31 décembre 2007, le mandat de la Force multinationale de la Communauté en République centrafricaine (la FOMUC). Je salue aussi l'Union africaine et l'Union européenne pour le soutien politique et financier qu'ils apportent à la FOMUC et les invite instamment, ainsi que le reste de la communauté internationale, à maintenir, et augmenter même, l'appui qui permettra à la FOMUC d'élargir à tout le pays ses opérations d'aide au maintien de la sécurité.

40. Les perspectives encourageantes qui se sont ouvertes récemment ne peuvent prospérer si la coopération internationale ne se maintient pas et sans un climat de paix. La communauté des Nations Unies continuera de seconder le Gouvernement et le peuple centrafricains dans la recherche d'une paix durable et dans la mobilisation de l'aide internationale. Cependant, c'est au Gouvernement et au peuple centrafricains qu'il incombe au premier chef d'améliorer la situation qui règne dans le pays.

41. En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude aux États et aux organismes de la région, ainsi qu'aux autres États et institutions, du soutien qu'ils continuent d'apporter au Gouvernement de la République centrafricaine, notamment dans le secteur financier et dans le domaine de sa sécurité. Je dois également remercier mon Représentant spécial en République centrafricaine, le général Lamine Cissé, ses collaborateurs et les autres membres de l'équipe de pays des Nations Unies, qui font preuve de professionnalisme et de dévouement dans l'accomplissement de tâches d'une importance capitale mais dans des conditions souvent dangereuses.
